



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Et si nous vous accompagnions dans la réussite de vos projets ?

Nos atouts dans le secteur de l'immobilier



Une connaissance fine de l'ensemble des acteurs

Sociétés foncières, Sociétés de gestion d'actifs immobiliers, OPCI, Promoteurs immobiliers, Fonds d'investissements, Administrateurs de biens, ...



Des experts sectoriels dédiés

Une Communauté *Real Estate* regroupant nos experts dans les principaux pays incluant une vingtaine de spécialistes en France visant à mutualiser les expertises et partager les connaissances



Des expertises métiers larges et diversifiées

5 métiers: Audit, Expertise conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel et Outsourcing, Conseil juridique, Fiscal, Social permettant de répondre à l'ensemble de vos enjeux et vous proposer des solutions sur mesure



Une qualité de signature reconnue

100 Entités d'intérêt public auditées dont plus de 60 sociétés cotées, 65% des sociétés du CAC 40 conseillées par Grant Thornton incluant de nombreux acteurs clés de l'immobilier



Une couverture géographique dense et étendue

Une présence internationale dans 140 pays via 730 bureaux dont 25 en France pour vous accompagner sur l'ensemble de vos implantations

Grant Thornton sera présent au salon du MIPIM 2018

Nos spécialistes se tiendront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous faire partager leur expertise



Laurent Bouby

Associé Audit

T 06 23 76 32 71

E laurent.bouby@fr.gt.com



Mathieu Devillers

Associé Conseil

T 06 22 42 41 41

E mathieu.devillers@fr.gt.com

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets.